

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 20 mars 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 13 mars 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique (arrivé à 19h45), M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

33

Nombre de votants :

38

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, Mme PONCET Sylvie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. LAPALLUS Marc (Cuinzier).

**N°2025/N°077****OBJET : ASSAINISSEMENT - GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA  
VILLE DE CHARLIEU ET LE SIADEP POUR LES TRAVAUX RUE  
DORIAN**

Madame Hélène VAGINAY, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement informe le conseil communautaire qu'un groupement de commandes est constitué selon les dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique pour la réalisation de travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable, et d'assainissement et de travaux de dévoiement des réseaux d'eaux pluviales, situés au carrefour de la RD 487 et du chemin des Pensemolles et dans ce secteur. Les réseaux appartiennent respectivement aux collectivités signataires du groupement de commande.

Le groupement a pour objectif de couvrir un besoin précis, donc de lancer une seule consultation.

L'objectif est de procéder à une consultation commune pour la réalisation de :

- travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable :
  - Pour le SIADEP : estimation des travaux, 35 771€ HT
  - Pour la commune de Charlieu : estimation des travaux, 70 794€ HT
- travaux de dévoiement de réseaux d'eaux pluviales :
  - Pour la commune de Charlieu : estimation des travaux 62 081.50€ HT

• travaux de renouvellement de réseaux d'eaux usées :

- Pour Charlieu Belmont Communauté : estimation des travaux 124 699.50€ HT

Soit une estimation prévisionnelle du marché de travaux de 293 346.00€ HT selon l'estimation dressée par les services techniques municipaux de Charlieu.

Pour mémoire au BP 2025 assainissement collectif 50 000 € ont été prévus.

Les parties à la convention conviennent de désigner le membre suivant comme coordonnateur du groupement : Commune de CHARLIEU.

Le coordonnateur a en charge l'organisation des procédures de passation dans le respect des règles du Code de la commande publique. Cela aboutit au choix de prestataires communs à l'ensemble des membres du groupement. Le coordonnateur signe et notifie le contrat.

Aucune participation aux frais de gestion du groupement ne sera demandée aux membres du groupement. Le coordonnateur prendra donc à sa charge l'ensemble des frais occasionnés par le lancement de chaque consultation.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à 37 voix « Pour » et 1 abstention, le Conseil Communautaire,

- valide le groupement de commande avec la ville de Charlieu et le SIADEP,
- autorise M. le Président à signer la convention de groupement ci annexée,
- dit que les crédits budgétaires seront prévus au budget annexe assainissement collectif en investissement en temps utiles.

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Cuinzier  
M Marc LAPALLUS



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250320-2025-077A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025  
Publication : 27/03/2025